



Appel à candidatures pour la sélection de la première cohorte d'osc de la seconde phase du projet samim

fiche d'information et règlement complet de l'appel



Cet appel à candidatures (AAC) s'adresse aux organisations de la société civile (OSC) situées dans le Grand Tunis (Tunisie), les préfectures de Casablanca (Maroc), Nouakchott Nord/Sud/Ouest (Mauritanie) et le Greater Amman Municipality (Jordanie).

L'objectif de cet appel à candidatures est de sélectionner **40 OSC (soit 10 OSC par ville)** en 2026 pour un parcours de renforcement stratégique (Parcours 1). Sur ces 40 OSC, 20 seront retenues au total (soit 5 OSC par ville) pour un accompagnement approfondi complémentaire de 9 mois (Parcours 2).

Les OSC du Parcours 2 bénéficieront d'une subvention pour financer des actions de renforcement structurel, d'approfondissement de leur impact et de consolidation de leur modèle économique.

Le dossier de l'AAC est composé de cette fiche d'information et du formulaire de candidature accessible sur le site du Lab'ess : www.labess.tn .

Les documents à joindre devront être téléversés via le formulaire en ligne.

Date de clôture de l'appel : 25/01/2026 à 23 : 59 (GMT+1)



Le projet samim

un projet de renforcement des organisations de la société civile engagées pour les villes durables & la consommation et production responsables (ODD 11 & 12)

Samim est une initiative régionale de renforcement de capacités et de structuration du tissu associatif dans quatre grandes villes : **Amman** (Jordanie), **Casablanca** (Maroc), **Nouakchott** (Mauritanie) et **Tunis** (Tunisie).

Samim accompagne les OSC dans leur professionnalisation, leur autonomisation financière et la pérennisation de leur mission, en leur permettant d'investir dans des actions stratégiques de renforcement organisationnel et économique.

Le programme cible les OSC engagées en faveur des objectifs de développement durable (ODD) 11 et 12 afin de démultiplier l'impact et accélérer la transition vers des villes plus durables, résilientes, vivables et inclusives.

Samim est financé par l'**Agence française de développement (AFD)** et opéré par le **Lab'ess** (Tunisie), en partenariat avec trois structures d'accompagnement (SA) : **Ecodev** en Mauritanie, le **Moroccan Center for Innovation and Social Entrepreneurship (MCISE)** au Maroc et **Jordan Youth Innovation Forum (JYIF)** en Jordanie. Le **Groupe SOS Pulse** (France) apporte quant à lui son soutien technique au projet.

Les objectifs de Samim :

Accompagner

Samim favorise la montée en compétences des OSC grâce à une méthodologie d'accompagnement éprouvée. Après avoir établi le diagnostic de l'OSC, un plan d'accompagnement est établi. Formations collectives et sessions individuelles sont ensuite planifiées en fonction des besoins identifiés de renforcement de l'OSC.

Financer

Samim accorde des subventions aux OSC qui portent des projets dont l'objectif est de financer leur renforcement organisationnel, leur modèle économique et / ou leur activité génératrice de revenus. Selon la ville, le financement varie entre 23 000 € et 38 000 € en moyenne.

Sensibiliser

Face à des villes qui ne cessent de s'étendre, dont la population croît tout en dégradant la qualité de la vie et l'environnement, Samim entend sensibiliser les OSC, leurs bénéficiaires mais aussi le grand public et les décideurs aux enjeux des villes durables, aux pratiques écologiques et aux solutions innovantes qu'il est possible de mettre en œuvre.

Site internet : www.labess.tn

Facebook : www.facebook.com/Samim.project

Les partenaires de mise en œuvre

Samim est un projet en cascades opéré par le Lab'ess ; il bénéficie de l'assistance technique du groupe sos-Pulse



En Tunisie : Le Lab'ess, laboratoire de l'économie sociale et solidaire

Fondé en 2012 dans le sillage de la révolution, le Laboratoire de l'Économie Sociale et Solidaire (Lab'ess) est une association tunisienne engagée pour une économie plus solidaire, inclusive et durable. Acteur engagé de l'ESS, il sensibilise, accompagne et soutient les entrepreneur.e.s et associations qui œuvrent pour l'intérêt général dans la région MENA (Afrique du Nord et Moyen-Orient), afin de générer un impact social et environnemental durable pour la société.

Chef de file dans le cadre du projet Samim, le Lab'ess apporte son soutien aux structures d'accompagnement en pilotant et coordonnant le projet au niveau régional d'une part et en animant le réseau d'acteurs du changement d'autre part, Il accompagne par ailleurs les OSC tunisiennes qui seront sélectionnées au niveau national.

- ▶ **Site internet** : www.labess.tn
- ▶ **Pages Facebook** : <https://www.facebook.com/LabessTunisie>
- ▶ **LinkedIn** : Lab'ess



En France : Le Groupe SOS - PULSE

Créée en 2006, PULSE est une association française appartenant au Secteur Action internationale du Groupe SOS. Sa mission est de soutenir et de promouvoir l'entrepreneuriat comme levier d'un développement inclusive et durable. Dans le cadre du projet Samim, Pulse apporte son assistance technique.

- ▶ **Site internet** : www.pulse-group.org
- ▶ **LinkedIn** : PULSE Group



Les partenaires de mise en œuvre

samim s'appuie sur un réseau de partenaires locaux expérimentés, chacun apportant son expertise et sa connaissance du terrain pour accompagner et soutenir les osc dans chaque ville.



En Mauritanie : Ecodev - L'école du développement local

Ecodev est une ONG mauritanienne créée en 1999, spécialisée dans la gestion de projets de développement en partenariat avec les collectivités locales et la société civile. Ses thématiques d'intervention incluent le soutien aux jeunes mauritaniennes, à l'entrepreneuriat en milieu urbain, la promotion des énergies renouvelables et la préservation de l'environnement.

► **Web site** : www.ecodev.mr

► **Facebook** : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100071083473593>



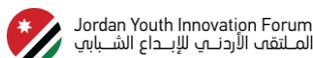
Au Maroc : MCISE - Moroccan Center for Innovation and Social Entrepreneurship

MCISE est une organisation à but non lucratif fondée en 2012. Il soutient les entrepreneurs sociaux et les initiatives innovantes pour relever les défis sociaux au Maroc. Ses actions visent à promouvoir des idées qui génèrent un impact positif au niveau national et international.

MCISE fait partie du réseau Ashoka depuis 2017, renforçant son rôle d'acteur du changement social.

► **Web site** : www.mcise.org

► **Linkedin** : [MCISE](#) | **Instagram**: [@moroccancise](#) | **Facebook**: [@MoroccanCise](#)



En Jordanie : JYIF - Jordan Youth Innovation Forum

JYIF est une ONG jordanienne qui a été fondée en 2007.

Elle travaille sur l'autonomisation des jeunes pour accroître leur participation active dans le processus de développement afin de construire une communauté de jeunes entrepreneur.e.s engagé.e.s. L'ONG crée des opportunités à travers des projets de développement locaux et internationaux, renforce les capacités des organisations jeunesse partenaires et développe les compétences des jeunes et leur employabilité.

► **Web site** : www.jyif.org

► **Instagram** | **Facebook** | **Linkedin** : [@Youthinjordan](#)

Les critères de sélection

Votre participation doit être réfléchie et volontaire. Votre association doit être prête à s'investir pleinement dans ce projet d'accompagnement et à consacrer le temps nécessaire pour atteindre ses objectifs. La disponibilité des équipes de votre association sera évaluée. La connaissance d'au moins deux langues du projet (arabe, français, anglais) est nécessaire.

Profil de l'OSC

- ▶ Être une OSC légalement reconnue et à jour de ses obligations : association, ONG de droit local ou tout autre forme d'organisation à but non lucratif.
- ▶ Implantation dans Nouakchott Nord/Oues/Sud, les préfectures de Casablanca, le Grand Tunis ou le Greater Amman Municipality.
- ▶ Minimum 3 ans d'existence légale.
- ▶ Disposer de salariés permanents.
- ▶ Inclusion des jeunes et des femmes à des postes décisionnels au sein de l'OSC.
- ▶ L'OSC n'est pas une filiale d'ONG : elle dispose d'un bureau impliqué et d'une autonomie financière.

Impact environnemental, innovation et durabilité

- ▶ L'OSC a mené des projets en lien avec les ODD 11 et 12 ; elle manifeste un intérêt sérieux et fort à se spécialiser sur ces thématiques.
- ▶ Les OSC agissant sur les thématiques d'intervention déterminées par les SA des villes seront priorisées.
- ▶ L'OSC doit faire preuve d'innovation.
- ▶ L'OSC doit montrer sa capacité à mener des actions durables et à générer un impact positif.

Capacité d'exécution budgétaire et engagement fort

- ▶ Les budgets annuels de l'OSC sont supérieurs ou équivalents au montant de la subvention au cours des 2 à 3 dernières années.
- ▶ L'OSC doit montrer sa capacité à pouvoir décaisser le montant de la subvention en 9 mois.
- ▶ L'OSC est prête à développer des activités génératrices de revenus et / ou rechercher / tester de nouvelles formes de financement.

les thématiques d'intervention prioritaires par ville

Chaque SA partenaire met l'accent sur des thématiques locales spécifiques, en fonction des priorités et enjeux propres au territoire de sa ville.



un parcours d'accompagnement solide et structuré

Samim propose un dispositif d'accompagnement **en 2 parcours consécutifs** conçus pour guider les OSC **étape par étape**, consolider leur organisation, professionnaliser leurs pratiques et personnels, renforcer leur impact au sein de leurs communautés.

PARCOURS 1 = 3 mois 10 OSC par ville

Après la première étape de sélection, chaque OSC bénéficie d'un diagnostic organisationnel approfondi permettant d'identifier les points à améliorer et réfléchir aux priorités stratégiques à établir.

Un plan d'accompagnement est ensuite élaboré, incluant :

- ▶ des ateliers de réflexion collectifs;
- ▶ des formations collectives;
- ▶ des sessions individuelles d'accompagnement.

Ce parcours vise la clarification de la mission, de la vision et des valeurs de l'OSC. Grâce à un travail sur son identité organisationnelle, elle pourra renforcer son positionnement externe et définir sa feuille de route stratégique.

Les OSC seront incitées à mettre en place un dispositif de suivi-évaluation afin de mesurer l'impact des actions réalisées.

PARCOURS 2 = 9 mois 5 OSC par ville

Les associations ayant validé le Parcours 1 présentent les axes de renforcement organisationnel et économique qu'ils souhaitent mettre en œuvre devant le jury d'un comité de financement.

Après présentation orale de leur projet, les OSC qui auront été les mieux évaluées pourront accéder au Parcours 2 et bénéficier d'un appui financier (subvention),

Selon les besoins identifiés de l'OSC, les thématiques de formation peuvent être les suivantes :

- Module 1 relatif au renforcement structurel : Gestion administrative et financière, GRH, Communication, Gestion des connaissances internes et des procédures, Recherche de financements et levée de fonds ;
- Module 2 relatif au développement d'un modèle économique durable : Identification et / ou amélioration d'une AGR, Proposition de valeur, Développement du BMC, Etude de marché, Plan de financement et analyse financière, Stratégie commerciale et marketing.

!/ Attention, les OSC sélectionnées pour le Parcours 1 ne bénéficieront pas toutes du Parcours 2 : une nouvelle étape de sélection doit être franchie entre les deux Parcours .

Le financement proposé par samim, selon les villes

▶	Nouakchott 23 000 €	▶	Casablanca 30 000 €	▶	Tunis 28 500 €	▶	Amman 38 000 €
---	-------------------------------	---	-------------------------------	---	--------------------------	---	--------------------------

Quatre villes, quatre coûts de la vie différents et quatre montants moyens de subvention pour plus d'équité entre les OSC de la région.

La subvention peut financer toute action visant à renforcer structurellement votre organisation et à développer son modèle économique, contribuant ainsi à accroître son autonomie financière.

A titre d'exemple, peuvent être financées les actions relatives à :

- la communication et la visibilité de l'OSC (conception de logos, charte graphique, stratégie et plan de communication, mise en place d'un site web, conception de support de communication etc.) ;
- l'étude technique et financière pour l'achat de matériels nécessaires à votre action (hors matériel informatique) ou à votre activité génératrice de revenus AGR ;
- l'achat de matériel en lien direct avec le passage à l'échelle d'une AGR déjà en place ;
- l'étude de marché et la stratégie marketing ou commerciale de votre produit ou service ;
- le renforcement de la gestion financière et comptable de l'OSC ;
- le soutien pour la mise en place de procédures adaptées ;
- le soutien pour la mise en place d'un système de gestion des connaissances ;
- l'appui pour la mise en place / le renforcement de la mesure de votre impact ;
- les besoins de formation de vos équipes sur des points précis ;
- etc.

10 à 15 % du montant de la subvention doivent être consacrés à la couverture de frais d'expertise en lien avec le cœur de métier de l'OSC et/ou la mise en place de l'AGR.

Plus de détails seront communiqués aux associations sélectionnées pour le Parcours 1 lorsqu'elles seront sur le point de rédiger leur projet de renforcement structurel et économique en vue d'obtenir la subvention et de bénéficier du Parcours 2.

Un comité de financement sélectionnera les projets d'OSC en fonction de leur **faisabilité, durabilité, impact et cohérence globale**.

Les étapes de sélection

Le processus de sélection des OSC se déroule en plusieurs étapes. **Chaque étape vise à identifier les OSC les plus motivées et prêtes. La disponibilité requise de la part des OSC est non négligeable pour suivre le programme d'accompagnement.**

1. Dépôt de la candidature :

L'appel à candidatures est régional. Il se déroule simultanément dans les quatre villes. Il permet de sélectionner la première cohorte d'OSC. Le formulaire de candidature est disponible à l'adresse suivante : www.labess.tn

2. Présélection sur dossier :

Les candidatures sont analysées et évaluées par le Lab'ess et la SA concernée.

Seules les OSC dont les candidatures auront été présélectionnées seront invitées à un entretien. Les invitations à l'entretien seront envoyées au plus tard 5 jours calendaires avant la date de tenue du comité de sélection.

3. Entretien et passage devant un comité de sélection :

Les OSC préparent une présentation Power Point selon un plan indicatif qui leur sera proposé. La durée de leur exposé n'excède pas 5 minutes ; il est suivi d'une session de questions-réponses de 20 minutes maximum.

Le comité de sélection est composé de 5 personnes maximum : membres de l'équipe de la SA dont dépendent les OSC, membre du Lab'ess, représentant.e de l'AFD et/ ou de l'Ambassade de France dans le pays.

4. Démarrage et déroulement du parcours 1 :

Les 10 OSC sélectionnées par ville sont informées des résultats. Elles signent une charte d'engagement et intègrent très rapidement le dispositif d'accompagnement du Parcours 1. En plus des sessions de travail en présentiel, elles travaillent à la remise de livrables aux SA.

Elles participent par ailleurs aux événements thématiques Samim organisés durant ces trois mois. Elles peuvent bénéficier d'une session de préparation au comité de financement devant lequel elles devront présenter leur « pitch ».

5. Dépôt du « projet de l'osc » :

Parallèlement au déroulement du Parcours 1, les OSC rédigent la proposition technique et financière de leur projet de renforcement organisationnel et économique (selon le formulaire qui leur sera remis le moment venu).



6. Tenue du comité de financement :

Chaque ville organise un comité de financement pour examiner les propositions techniques et financières des OSC. Cinq OSC par ville seront sélectionnées pour accéder au Parcours 2 et bénéficier d'une subvention. Le déroulé du comité de financement est similaire au déroulé du comité de sélection.

Le comité de financement est composé de 6 personnes maximum : membres de l'équipe de la SA dont dépendent les OSC, membres du Lab'ess (Direction + équipe opérationnelle Samim), de représentants de l'AFD et/ou de l'Ambassade de France.

7. Annonce officielle des lauréats et contractualisation :

L'annonce officielle des lauréats intervient un mois après la tenue des comités de financement en raison de procédures administratives à respecter avec le.s bailleur.s.

La signature du contrat entre les OSC lauréates et la SA peut intervenir très rapidement après l'annonce. La première tranche de subvention n'est versée qu'après signature du contrat et remise de l'ensemble des documents requis.

8. Démarrage du parcours 2 :

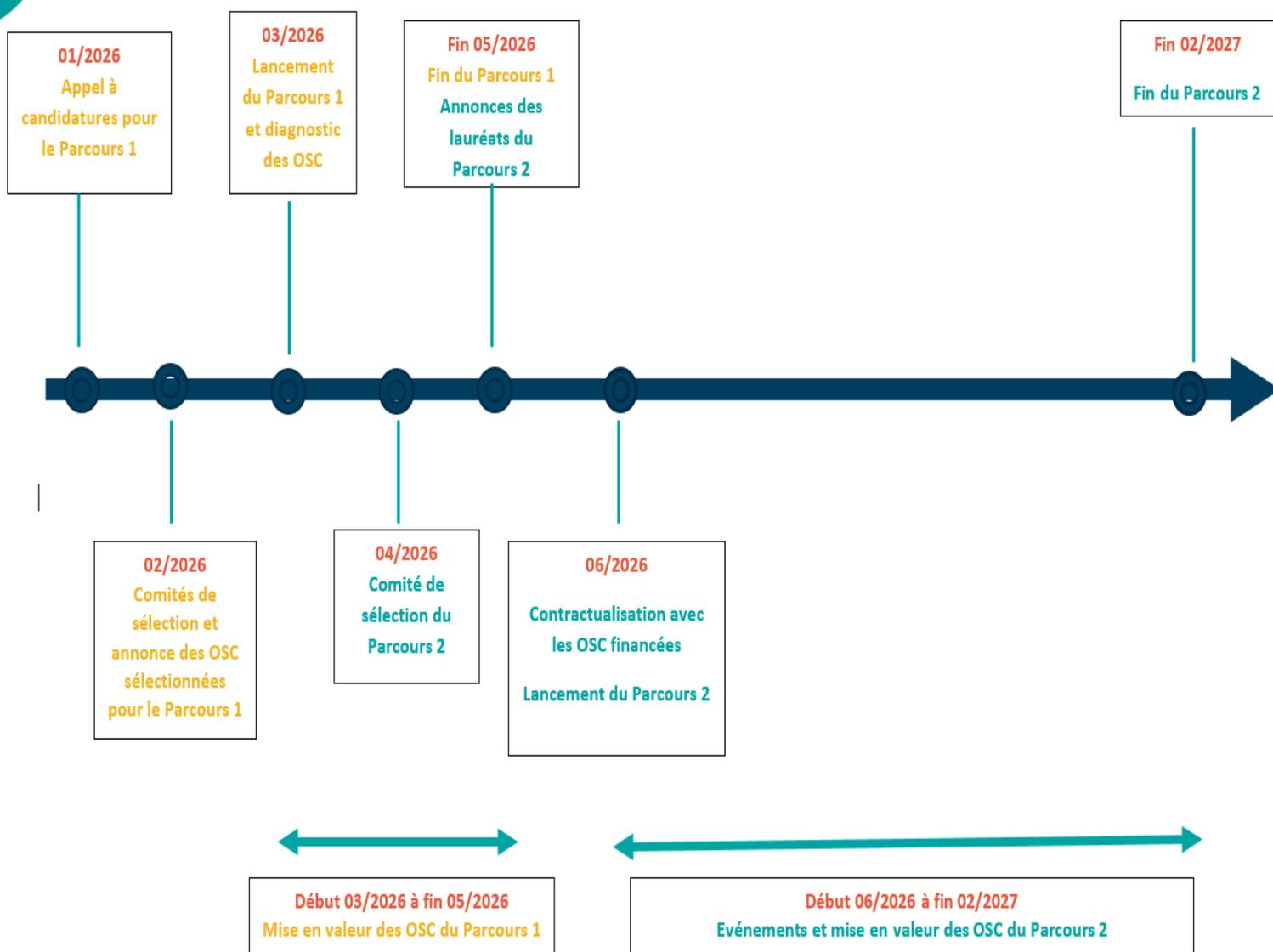
Le Parcours 2 peut démarrer ; il dure 9 mois.

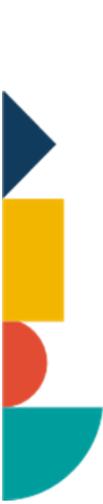
La subvention est versée en plusieurs tranches, sous réserve du respect d'obligations décrites dans le contrat et de la justification complète et en bonne et due forme des dépenses (rapport financier + pièces justificatives).

Le respect des deadlines et des procédures sont essentiels au décaissement dans les meilleurs délais des tranches et à la réussite du projet de l'OSC dans les délais impartis (9 mois).



Timeline des étapes de sélection et d'accompagnement de la première cohorte

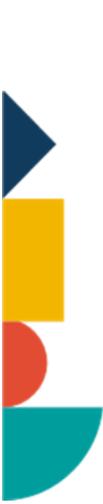




calendrier des temps forts de l'AAC

Étapes	Dates
Durée de l'appel à candidatures	5 au 25 janvier 2026
Sessions d'information	pendant la durée de l'AAC
Envoi de l'invitation à participer à l'entretien de sélection	Semaine du 2 février 2026 (au plus tard 5 jours calendaires avant la date de réunion du comité de sélection)
Entretien (présentiel) du comité de sélection avec les OSC présélectionnées	Semaine du 9 février 2026
Parcours 1 (3 mois)	Début mars 2026 – fin mai 2026
Date limite de dépôt des projets des OSC	19 avril 2026 (23:59 GMT +1)
Comité de financement (en présentiel)	Semaine du 27 avril 2026
Annonce officielle de la liste des lauréats	Fin mai 2026 - début juin 2027
Contractualisation et Parcours 2 (9 mois)	Début juin 2026 – fin février 2027





documents à joindre impérativement à sa candidature

Mauritanie :

- Statuts de l'OSC
- PV de réunion constitutive ou de la dernière Assemblée Générale
- Liste des membres du bureau (identité, fonctions, contacts)
- Liste à jour des salariés et stagiaires de l'OSC
- RIB au nom de l'OSC
- Document de reconnaissance officiel (récépissé extrait de la plateforme FEDDAM)
- Rapports d'activité et financier annuel 2023 et 2024

Maroc :

- Récépissé définitif ou temporaire de création de l'OSC
- Statuts de l'OSC
- Relevé d'identité bancaire (RIB) au nom de l'OSC
- PV de réunion constitutive ou de la dernière Assemblée Générale
- Liste des membres du bureau (identité, fonctions, contacts)
- Liste à jour des salariés et stagiaires de l'OSC
- Attestation d'inscription à la CNSS et / ou Dernière déclaration CNSS de l'OSC
- Bulletin de notification du numéro d'identification fiscale
- Rapports d'activité et financier annuel 2023 et 2024

Jordanie :

- Certificat d'enregistrement légal
- Statuts de l'OSC
- Liste des membres du Board / comité de direction
- Liste à jour des salariés et stagiaires de l'OSC
- Attestation ou contrat de siège social
- RIB bancaire au nom de l'OSC
- PV de la dernière Assemblée Générale
- Certificat fiscal
- Rapport d'activité et financier annuel 2023 et 2024

Tunisie :

- Publication au JORT de l'OSC
 - Statuts juridiques Extrait de RNE datant de 3 mois maximum
 - Dernière déclaration CNSS de l'OSC
 - RIB au nom de l'OSC
 - Carte d'identification fiscale
 - Liste des membres du bureau
 - Liste à jour des salariés et stagiaires de l'OSC
 - PV de la dernière Assemblée Générale
 - Rapport narratif et financier annuel 2023 et 2024
- 



contacts

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter impérativement avant le **15/01/2026** :

Jordanie : t.bsharat@jyif.org ; h.naser@jyif.org

Maroc : a.reddad@mcise.org

Mauritanie : bah.boucheiba@ecodev.mr ; ba.djibril@ecodev.mr

Tunisie : bochra,mensi@labess.tn ; emna.gaiess@labess.tn

Retrouvez-nous sur la page Facebook : www.facebook.com/Samim.project



Bonne chance !



www.labess.tn

